

leurs places, parce que, contrairement aux ordres donnés par des politiciens en vedette, ils se permettaient de favoriser la prohibition.

Mais, il y a les lendemains du vote et nos amis des Trois-Rivières ne seront pas assez « bonasses » pour se laisser plumer sans faire de résistance. Puisqu'on veut les affamer, qu'ils se fassent un devoir de ne pas nourrir leurs ennemis et de garder, à leur tour, leurs provisions pour eux tout seuls. Il y a des espèces de malfaiteurs qu'il faut traiter avec des fouets qui déchirent et ensanglantent, sans se laisser gagner par une pitié qui n'est qu'une faiblesse. Tant pis pour ceux qui sèment le vent, quand ils récoltent la discorde ; et qu'ils s'en prennent à eux-mêmes, les enragés que de paisibles citoyens se trouvent dans l'obligation de ligoter ou d'expulser pour avoir la paix et la sécurité dans leurs propres maisons.

S'il était possible à qui écrit pour le public de dire tout ce qu'il sait sur les agissements de la meute de bouledogues lâchée, l'autre jour, contre les prohibitionnistes des Trois-Rivières par la tribu des profiteurs de l'alcool, il y aurait, chez tous les gens qui ont encore du cœur, un tel sursaut d'indignation que toute la Province de Québec verrait au plus tôt à se débarrasser de toute cette sale engeance dont un peuple qui tient à la propreté se nettoie en un rien de temps.

Quel soulagement ce serait pour un honnête homme et quelle revanche pour la saine morale, si nous pouvions étaler, ici, la liste des acheteurs et celle des achetés ; s'il nous était loisible de dire quelle somme incroyable les intéressés au commerce d'alcool ont dû dépenser pour se faire battre aux Trois-Rivières et tant d'autres choses que la loi du libelle défend aux journalistes !

Mais, patience ! des indignités pareilles finissent toujours par se savoir, si épaisse soit la discrétion des comparses qui ont coopéré dans le crime.

Et, tout cela paraîtra au grand jour quand viendront, à Québec et à Montréal — oui, à Québec et à Montréal ! — les très prochaines campagnes antialcooliques, disons le mot : prohibitionnistes. Car, elle va vite son chemin la salutaire idée de la prohibition.

Depuis qu'elle a triomphé à Lévis, par exemple, qu'elle est glorieuse la liste des victoires qu'elle a remportées ! Ce fut celle de Lachine, gagnée le 20 octobre par une majorité de 330 voix et ce fut, en novembre, celle de Sainte-Agathe, où, sur 242 votes, 241 furent inscrits en faveur de la prohibition. Le même jour, le télégraphe nous apprenait que Terre-Neuve avait décidé de